

informations

midi-pyrénées

la
cgt

comité régional

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

Tous ensemble
contre la guerre et pour la paix



Vos luttes dans la région
Liban



A la une
rentrée



Activité régionale
nos initiatives

Dossier

70^e anniversaire 1936

Un événement régional social et culturel



N°166 août 2006

Dossier

70^e anniversaire de 1936



Editorial	2
A la une	3
• Rentrée, à l'offensive !	
Vos luttes dans la région	4
• Liban	
• Papeterie	
• Biars	
• Tisséo	
Professions	5
• Services Publics	
• Bois-Papiers	
Activité Régionale	6
• Cancéropôle	
• FORUM	
• Transport	
• A vos agendas...	
Dossier	7-10
• Fêtons 1936	
• Sous le signe de la solidarité	
• notre Institut Régional d'Histoire	
• Regards sur 1936	
Activité CGT/CESR	11
• Actualité	
• Rencontre avec...	
Actualité CESR	12
• Nos interventions	
Vie Syndicale	13
• syndicalisation	
• CE Confédérale	
Emplois territoires	14
• Institut Régional du travail	
Brèves	15
• Réunions de rentrée	
• Tarn-et-Garonne : rassemblement 21 septembre	
• CSI Andorre	

Nos responsabilités sont grandes en cette rentrée 2006!

Les sujets de mécontentements sont nombreux et les enjeux sont importants. Le gouvernement tente un habillage social aux mesures qu'il annonce dans le but de désamorcer le mécontentement des salariés qui ne faiblit pas. Il n'en poursuit pas moins sa politique de régression sociale, et répressive telle qu'elle s'est illustrée cet été contre les sans-papiers, il les maintient dans la menace permanente d'expulsion. Le MEDEF, lui, n'est pas en reste il veut "concilier l'inconciliable" mais ses objectifs sont connus!

Résolument à l'offensive tel est l'état d'esprit de la CGT en cette rentrée!

Nous entendons agir sur tous les sujets de préoccupations des salariés-es et particulièrement avec la jeunesse pour ses revendications. C'est notre priorité urgente de la période dans un contexte marqué par les échéances électorales. Nombreux sont ceux qui veulent en faire l'enjeu central, renvoyant ainsi la réponse aux urgences sociales à plus tard. La CGT ne se désintéresse pas de ces enjeux et fera connaître son opinion, l'urgent c'est la mobilisation et l'action pour obtenir des réponses immédiates aux préoccupations des salariés en cette rentrée! En Midi-Pyrénées nos responsabilités sont importantes et les rendez-vous sont nombreux tel que vous le découvrez dans ce Bulletin Régional. Bulletin qui évolue et augmente sa pagination. Cette évolution est devenue nécessaire pour donner plus de place à la dimension et aux initiatives professionnelles en région, mais aussi à l'activité du Comité Régional, notamment au travers des groupes de travail régionaux et de l'activité du groupe CGT/CESR.

Un défi parmi tous les autres que nous voulons relever en conservant le caractère attrayant de notre publication régionale.

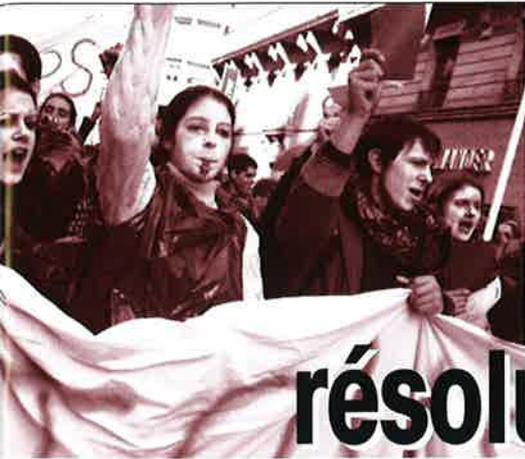


Martine BERNARD-ROIGT
Secrétaire régionale
4 septembre 2006

midi-pyrénées
la cgt
Bourse du Travail
19, place Saint-Sernin
BP 7094
31070 Toulouse cedex 7

Prix : 1€ • N° 166 • Août 2006
N° d'inscription à la CP 0206S05720

Directrice de la Publication :
Martine Bernard-Roigt
Tél. 05 61 23 35 52
Fax 05 61 21 06 67
e-mail : cgt.crpm@wanadoo.fr
Crédit photos : Jean-Philippe ARLES
Imprimé par Les Capitouls



Rentrée,

résolument à l'offensive !

agissons, avec les salariés-es pour leurs revendications...

A lire et écouter les médias, la situation sociale en cette rentrée se présenterait sous les meilleurs auspices! En effet, le gouvernement annonce le retour à une croissance solide, une embellie économique qui servirait le développement de l'emploi, le chômage serait en recul! Bien entendu la réalité que vivent les millions de salariés-es privés-es d'emploi, ou retraités est tout autre! En Midi-Pyrénées un avis récent du CESR (voir Bulletin régional d'avril) a mis en évidence l'ampleur de la situation, l'augmentation de la flexibilité, de la précarisation de l'emploi, de l'insécurité sociale. Les luttes de l'été pour l'emploi comme à Péchiney, à l'hôpital de Lannemezan (65) ou à Cahors pour la défense de la Poste, à la clinique Beaupuy montrent que la situation est loin de s'améliorer. La pression sur les salaires, l'augmentation des prix maintiennent le pouvoir d'achat des familles à un niveau qui ne leur permet pas de satisfaire leurs besoins essentiels. Oui! décidément en cette

rentrée 2006, les sujets de mécontentement ne manquent pas! Le gouvernement l'a sans doute bien compris puisque son discours se veut rassurant, apaisant et les mesures qu'il préconise (chèque transport, prime pour l'emploi, prime de rentrée étudiants) affichent l'ambition d'une réponse sociale aux préoccupations des familles. Si ces mesures peuvent séduire, au moins dans leur discours, la réalité montre qu'elles ne toucheront qu'un petit nombre de salariés-es et renforceront d'autre part les

dispositifs existants. En effet, le chèque transport ne verrait le jour que dans les entreprises volontaires pour l'appliquer, la prime de rentrée étudiants concernera à peine 3 % d'entre eux. Il est évident que le discours comme les quelques mesures annoncées visent à désamorcer le mécontentement des salariés qui n'a pas faibli, dans un contexte où les échéances présidentielles vont dominer.

Pour la CGT, la rentrée n'est pas comme les autres! Le grand mouvement victorieux contre le CPE a donné confiance aux salariés-es pour gagner! En tenant son 48^e Congrès au printemps, la CGT s'est donnée les moyens, a pris les décisions qui lui permettent d'être en phase avec le monde du travail pour construire des mobilisations porteuses de progrès pour tous! C'est donc à l'offensive et sur tous les sujets de préoccupations des salariés-es qu'entend agir la

**Pour la CGT,
la rentrée n'est pas
comme les autres !**

CGT, qui vient de tenir sa réunion de rentrée avec l'ensemble des dirigeants UD - FD - Comités Régionaux.

L'emploi et la bataille contre le CNE mais également les salaires et le pouvoir d'achat, comme les services publics sont au centre de cette démarche de construction d'un rapport de forces qui pèse sur les décisions. Et c'est à partir de ce qui fait les préoccupations quotidiennes des salariés-es que nous voulons agir, d'abord à l'entreprise, dans la localité. Car en effet la politique de salaire se décide à l'entreprise et c'est donc bien là qu'il faut développer l'action en visant les rendez-vous de mobilisation convergente qui seront décidés.

Certains sont décidés :

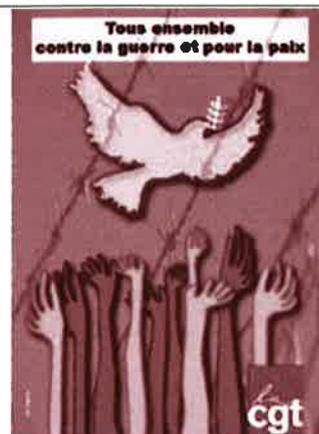
- le 12 septembre à EDF/GDF appel CGT - FO, CGC et CFTC... à la mobilisation au moment de l'examen par l'Assemblée Nationale du projet de loi de privatisation de GDF, premier pas vers la fusion avec Suez.
- le 28 septembre les enseignants,
- dans la métallurgie pour les salaires et le pouvoir d'achat en octobre.

C'est encourageant! c'est la démarche pour obtenir des réponses tout de suite aux revendications, rien ne serait plus illusoire que de s'en remettre à plus tard, d'attendre le résultat des échéances électorales.

**Oui résolument à l'offensive!
c'est l'état d'esprit qui caractérise la CGT
en cette rentrée !**



Liban, la paix maintenant



Pendant 34 jours, l'armée israélienne n'a cessé de bombarder le Liban faisant de nombreuses victimes civiles et détruisant les infrastructures, ponts, moyens de communication. Ces raids aériens sur des objectifs économiques, des sites industriels, mais aussi des écoles et hôpitaux, ont désorganisé le pays, réduisant à néant les efforts de reconstruction des dernières années. La CGT comme beaucoup d'autres organisations syndicales s'est élevée avec force contre cette guerre et a rapidement appelé ses organisations à exprimer leur solidarité envers le peuple et les travailleurs

libanais, à intervenir auprès des membres du Conseil de Sécurité des Nations Unies pour qu'il condamne le massacre de Cana et impose le cessez-le feu. Elle a également invité ces organisations à interpeller les gouvernements de l'Union Européenne et des Etats-Unis pour qu'ils fassent pression sur les autorités d'Israël pour mettre un terme à leur offensive militaire. Si la période des vacances n'a pas été propice à une participation importante des salariés aux mobilisations contre la guerre, celles du mois d'août ont permis de réaffirmer nos exigences. En cette rentrée plus que jamais

nos responsabilités sont grandes pour continuer à exprimer notre solidarité envers les travailleurs et le peuple libanais, en répondant généreusement à l'appel à la solidarité matérielle lancé par **l'Avenir Social**. Au-delà du cessez-le-feu, il nous faut mobiliser et rassembler toutes les forces pour réunir les conditions d'une paix durable au Proche-Orient fondée sur le respect du droit de tous les peuples de la région à vivre dans un Etat souverain.

Papeteries

Les syndicats FILPAC Aquitaine, Midi Pyrénées, l'UD 09 et l'UL de Saint Giron exprimaient leur mécontentement le 11 juillet face à la politique de récupération des papiers usés, qui participe à la mise en difficulté des papeteries des Gaves d'Orthez que le groupe SAICA, s'acharne à vouloir fermer, malgré les bons résultats financiers. Rassemblement et blocage de l'entreprise de Saint-Girons, entrevue avec le sous-préfet, initiative, au cours desquelles la CGT a réaffirmé sa volonté de sauver les papeteries des Gaves et plus généralement la filière papier dans le Couserans Comminges.



Tisséo

17 tramotins étaient menacés de sanctions disciplinaires ce début juillet pour avoir dénoncé avec la CGT les sous-effectifs et la dégradation des conditions de travail! La mobilisation s'organise pour exiger de la direction l'arrêt immédiat de toute procédure.
(à suivre)

Biars

Près de 80 personnes étaient rassemblées en gare de Biars, fin juillet à l'appel du **comité de Défense et de développement de la ligne Brive-Aurillac**, pour dénoncer le plan de restructuration mis en œuvre par la direction de la SNCF qui conduit à une nouvelle réorganisation de la gare de marchandises fret, la transformant en une aire de chargement pour camions. C'est donc un nouvel abandon du transport fret par chemin de fer au bénéfice de la route, auquel s'opposent usagers comme cheminots!

Avenir industriel filière Bois-Papiers

Suite aux différentes mobilisations et interpellations de la CGT, sur le devenir de la filière "Forêt Bois-Papier" en Comminges Couserans l'étude mandatée par le Conseil Régional et la Préfecture de Région est en cours, un comité de pilotage s'est tenu le mardi 4 juillet au siège du Conseil Régional. En préambule à ce Comité de suivi, la délégation CGT a réaffirmé sa volonté d'être associée au diagnostic et aux propositions découlant de cette étude. (Un audit complémentaire a été réalisé auprès de la CGT le sur lendemain de cette réunion)

Lors de ce comité de pilotage une présentation du constat des forces et des faiblesses des quatre grosses entreprises papetières a été fait. (LEDAR, JOB ST GIRONS, LEON MARTIN, TEMBEC ST GAUDENS)

La CGT, force de propositions dans ce dossier a rappelé les enjeux de la filière dans ces territoires. (première industrie, 1 500 salariés, un emploi papetier égale sept emplois induits)

Un prochain comité de pilotage se tiendra courant septembre pour finaliser le constat, puis la seconde phase de cette étude devrait permettre de faire émerger nos propositions :

- comme une meilleure utilisation des déchets papetiers et bois associés à une politique régionale incitative,
- l'implantation d'une unité de fabrication de papier adjointe au site de TEMBEC,
- la mise en place d'une politique de récupération du recyclage des imprimés et papiers en lien direct avec les besoins des entreprises de la région,
- la mise en place d'un système fédérateur des acteurs de la filière sur l'achat des matières premières et le recyclage,
- la mise en perspective de la création en Couserans, d'une unité de transformation en lien avec les besoins de l'industrie Agro-Alimentaire.

Élection au CTP* du Conseil Régional



"Qualifiée de Mère des réformes" par l'ancien premier ministre, la loi du 13 août 2004 est une composante essentielle de la réforme engagée des services de l'État.

Sont ainsi confiées aux collectivités de nouvelles compétences en matière de développement économique d'éducation, de voirie, de formation, de culture. 135 000 salariés (au niveau national) sont dans un premier temps concernés-es par les transferts. Pour le Conseil Régional Midi-Pyrénées, sont concernés les personnels de l'État (TOS) exerçant leurs missions au sein des lycées. Ce transfert a pour conséquence le doublement au minimum des effectifs, ce qui entraîne de nouvelle élection pour les instances paritaires : CTP et CHS. Le Comité Technique Paritaire (CTP) est l'instance consultée pour les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services, à l'examen des grandes orientations de travail, aux plans de formation... ainsi qu'aux problèmes d'hygiène et sécurité. Il peut être assisté d'un Comité d'hygiène et de sécurité (CHS).

Au niveau du Conseil régional, il y aura donc un CTP central, un CTP des services

généraux, un CTP TOS (la CGT revendiquait qu'un CTP central), un CHS services généraux et un CHS TOS. Il faut savoir que seules les voix obtenues au CTP central détermineront l'octroi des droits syndicaux. Les élections auront lieu en novembre.

Au-delà des élections, notre "analyse politique" : la loi du 13 août 2004 dite "liberté et responsabilité locale" initiée par Raffarin opère un transfert massif de missions et de personnels de l'État vers les régions et départements. Elle se situe aux antipodes des conceptions que nous défendons. Pour la CGT l'organisation des services de l'État et des collectivités territoriales doit découler d'une mise en cohérence pertinente des différents niveaux d'interventions des services publics. De plus, cette loi n'a été précédée d'aucune concertation et d'aucune réflexion sur une réforme solidaire de la fiscalité et sur la péréquation entre territoire. Pour les usagers, la loi Raffarin constitue une nouvelle remise en cause de la continuité du service public et de légalité sur l'ensemble du territoire. Quant au statut des personnels, c'est le grand "flou artistique", un véritable cadre national de garanties pour les personnels continue de faire défaut. La CGT revendique un statut UNIQUE de la fonction publique.

La fédération des services publics et l'UGFF demandent un moratoire à la mise en œuvre de la réforme de l'État et de la loi du 13 août 2004.

Nathalie METCHE

Animatrice Régionale FD Services Publics

* CTP : Comité Technique Paritaire

Cancéropôle



Le groupe de travail régional se réunit régulièrement, il est composé de l'ensemble des syndicats concernés par la réalisation de ce nouveau site. Chimistes de Fabre ou de Sanofi, personnels SNPE, personnels hospitaliers du CHU ou de l'ICR, chercheurs, techniciens de laboratoires du CNRS etc.... travaillent ensemble à construire les solidarités de lutte pour faire face aux conséquences de leur transfert sur la zone de reconversion industrielle d'AZF. Ils ont identifié de nombreuses questions qui leur sont communes. Elles touchent au maintien des emplois et à leur développement comme aux conditions d'installation sur le site (dépollution, locaux sociaux, transports etc.). Après avoir rendu publique une déclaration commune en avril 2005, un 4 pages tiré à 10000 exemplaires vient d'être édité.

Le 8 septembre dans la zone de LANGLADE ce 4 pages sera diffusé aux salariés-es et à la population proche du site, à l'issue de cette diffusion une conférence de presse aura lieu pour faire connaître largement les positions de la CGT, concernant la construction de ce nouvel espace.

Transports routiers : les fondations

Avec un taux de syndicalisation de 1,5 %, tant chez les routiers marchandises que chez les routiers voyageurs, il devenait urgent de prendre à bras-le-corps la question de l'implantation syndicale CGT dans cette profession en Midi-Pyrénées.

C'est la conférence régionale de l'UIT (Union Interfédérale des Transports CGT) en décembre dernier à Toulouse qui a provoqué le déclic. Le groupe de travail régional Transports animé par Jean-Pierre LEFLOCH (SNCF) travaille depuis avec les syndicats du Transport Routier à élaborer des propositions. Lors de la réunion du 17 juillet dernier, un plan de travail pour le 2^e semestre 2006 a été élaboré qui sera présenté pour validation au Comité Régional du 29 septembre prochain à Auch.

Ce plan de travail propose :

- la réalisation d'un tract régional CGT Transports distribué dans les gares routières, à la plate-forme de Castelnau d'Estretéfond, à certains péages, aux UD...;
- la construction d'un fichier régional de tous les adhérents, militant(e)s de la profession, des élus pour disposer d'un réseau efficace de camarades qui pourront relayer l'information CGT, faire profiter de leurs expériences ou mener des actions...
- l'organisation vers la fin de cette année, en lien avec le Comité Régional, d'une réunion des militants CGT du Transport de Midi-Pyrénées, avec pour thèmes : **État des lieux des Transports sur notre région, mener des actions en commun, le service public, les évolutions réglementaires européennes...**

Forum



L'offre de soins en Midi-Pyrénées, répond-elle aux défis ?

26 septembre, Bourse du Travail Toulouse avec la participation de Nadine PRIGENT secrétaire générale de la FD Santé et Action Sociale.

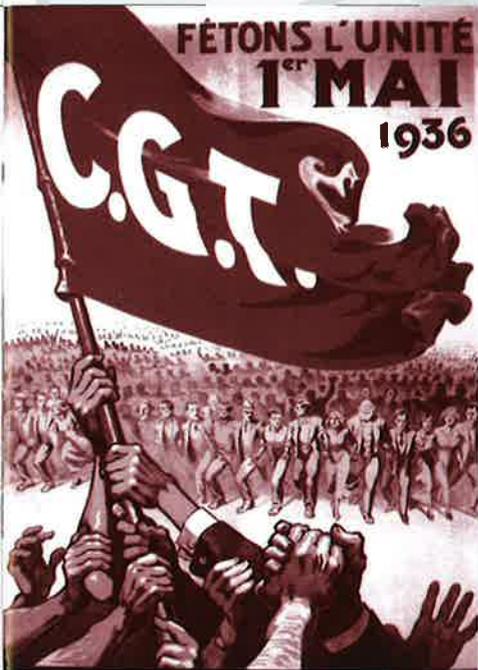
Conjointement organisé par le Comité Régional et la coordination régionale Santé et Action Sociale ce Forum vise à débattre des enjeux de l'offre de soins en Midi-Pyrénées face à l'augmentation de la population régionale, celle de l'aire urbaine toulousaine, mais aussi face à son vieillissement et donc à l'accroissement de ses besoins de santé. Comment parvenir à satisfaire ces besoins de santé en développement et donc quelle couverture de soins pour l'ensemble du territoire régional? Comment relever ces défis? Cet échange pour mieux connaître la réalité des enjeux dans notre région nous permettra de construire les solidarités nécessaires aux luttes à développer pour une politique de santé d'un haut niveau!

Pour participer s'inscrire auprès du Comité Régional.

A vos agendas...

Mardi 19 septembre 2006
salle des fêtes de Balma

Journée d'étude régionale
Service Public
et Réforme de l'Etat



Fêtons 1936 pour gagner maintenant...!

célébrer 1936 pour mieux connaître
l'histoire de nos acquis sociaux

L'IRHS et le Comité régional ont décidé de donner un éclat particulier au 70^e anniversaire d'un événement qui a marqué durablement la vie sociale, politique et culturelle de notre pays.

Dans le contexte des rapports sociaux actuels, il ne s'agira pas pour la CGT de Midi-Pyrénées, d'une simple célébration ! En effet face à la complexité des enjeux, le besoin de comprendre et donc de repères, de confrontation d'analyse et d'arguments, de connaissance de notre histoire s'affirme de plus en plus. Célébrer 1936 nous permet de mieux connaître l'histoire de nos acquis sociaux, des conquêtes de la classe ouvrière, ceux de 1936 constitueront un progrès social important pour des millions de salariés, ils ne furent pas octroyés mais bien le résultat des luttes sociales. Dans toute l'histoire du mouvement ouvrier 1936 constitue une étape de conquête décisive. Depuis patronat et politiques soumis, ne cessent d'agir pour remettre en cause ces acquis obtenus. Pour l'IRHS et pour la CGT Midi-Pyrénées fêter les grèves et les acquis de 36, c'est saluer les luttes clairvoyantes de ceux qui les ont conquises, c'est rappeler leurs valeurs fondamentales, c'est défendre, c'est faire de cette étape un tremplin pour les améliorer, les actualiser aux besoins de ce XXI^e siècle. Tout comme les luttes récentes, pour le retrait des CPE et CNE, contre la précarité, celles pour défendre les statuts et conventions, les services publics, sont des luttes pour préserver et

améliorer ces acquis de 1936 et ceux de 1946 qui s'y rattachent.

Beaucoup d'événements officiels, articles et journaux célèbrent 1936 et lui donne un éclat médiatique particulier, le Conseil Régional Midi-Pyrénées organise son initiative en septembre. L'essentiel de ces événements l'aborde seulement sous l'angle "des congés payés", silence sur l'ensemble de la réalité historique des événements de l'année 1936. Cela ne relève pas du hasard ni de l'oubli ! C'est pourquoi notre responsabilité est encore plus grande pour battre en brèche "cette vérité" qui veut limiter 1936 aux seuls congés payés, attribués par Léon Blum, au nom du gouvernement du Front Populaire. Loin d'être négligeables, les premiers congés ne figuraient pas dans le pro-

gramme revendicatif du Congrès de réunification de la CGT. Toutes aussi importantes ont été les fortes augmentations des salaires, les conventions collectives, les 40 heures, les droits syndicaux nouveaux et leur reconnaissance. Bien d'autres sont passés sous silence et dans cet affichage médiatique, le rôle réel et décisif joué par les salariés, leurs syndicats est ignoré.

On perçoit donc mieux les enjeux de la vérité historique, les conséquences sur les mobilisations à venir. Le résultat de ces luttes, qui ont bouleversé le système social en France, n'a pas été un cadeau du gouvernement, approuvé par le patronat.

(suite page 8)



l'anniversaire de 1936 : **un événement social et culturel !**

sous le signe de la solidarité et de la convivialité

C'est pour tout l'apport social pour tous les salariés-es et les retombées économiques que l'IRHS et le Comité régional CGT-Midi-Pyrénées veulent donner à cet anniversaire un éclat particulier. En Midi-Pyrénées cet événement prend un caractère particulier puisque Toulouse fut le lieu du Congrès de réunification de la CGT en 1936. Nous sommes donc engagés maintenant dans la construction et la préparation de cet événement dont l'importance et la portée ne doit échapper à personne. Il devra être au centre des plans de travail des organisations et des syndicats, de cette rentrée. Cet événement prendra la forme de deux temps forts :

UNE SEMAINE DU 16 AU 20 OCTOBRE D'INITIATIVES DÉPARTEMENTALES AUTOUR DE

- la présentation et vernissage d'une exposition réalisée par l'Institut National et l'Institut Régional, plus des éléments locaux.
- La présentation par les auteurs du livre "1936 : Les luttes dans le Midi" de P.MARIN et V. MARCOS.
- la présentation du film de J.RENOIR "La Marseillaise" et débat

Les unions départementales qui ont fixé leur date :

- UD ARIÈGE : Pamiers, le 20 octobre 2006
- UD LOT : Cahors, le 17 octobre 2006
- UD HAUTES-PYRÉNÉES : Tarbes, le 13 octobre 2006
- UD TARN-GARONNE : Montauban, le 16 novembre 2006
- UD HAUTE-GARONNE : Toulouse, le 12 octobre 2006

UNE INITIATIVE RÉGIONALE TOULOUSE le 7 NOVEMBRE 2006

L'Institut Régional d'Histoire CGT d'Histoire Sociale et le Comité Régional CGT de Midi-Pyrénées, proposent de célébrer par un rassemblement régional actif, commémoratif, culturel et convivial, le 70^e anniversaire des luttes et des acquis de l'année 1936 dans notre région. Les initiatives départementales permettront de créer les conditions d'un événement régional de grande ampleur rassemblant plusieurs centaines de militants, syndiqués, salariés, personnalités

Le lieu : Salle de la piscine municipale, aujourd'hui Salle J.Mermoz, lieu du Congrès de réunification de la CGT, du 3 au 6 mars 1936 lui donne un caractère historique... Ce congrès concluait les efforts des régionaux et des dirigeants syndicaux du Midi, dans leur quête d'union qui avait vu se réunifier les cheminots du réseaux du sud dès 1935.

C'est pour tout l'apport social pour tous les salariés-es et les retombées économiques que l'IRHS et le Comité régional CGT-Midi-Pyrénées veulent donner à cet anniversaire un éclat particulier.

Le rassemblement régional pourrait se dérouler de la façon suivante :

7 novembre Salle Jean MERMOZ Toulouse

16 h 30 Conférence historique et commémorative sur 1936, avec débat. Présidée par un responsable national de l'Institut d'Histoire Sociale

19 heures : Un apéritif dînatoire/Buffer

20 heures : soirée culturelle et festive avec la troupe régionale "le TRIMARAN"

La participation financière demandée ne sera pas un obstacle à la participation massive des militants-es, des syndiqués-es, des salariés-es et leurs familles.



Un institut Régional d'Histoire Sociale

Pourquoi un tel outil, son rôle et son organisation !

Depuis plus de 20 ans, la CGT a initié en Midi-Pyrénées un outil pour diffuser la mémoire sociale : repères et références, analyses de situations, d'actions, de luttes et de leurs résultats ainsi que leurs auteurs. L'Institut Régional d'Histoire fait revivre cette expérience passée, l'analyse pour en tirer les leçons pour aujourd'hui. La notoriété qu'a acquise l'Institut Midi Pyrénées lui fait obligation d'un travail sérieux dans un domaine lui-même exigeant, l'histoire. Depuis son renouveau il a déployé une instance activité autour de la réalisation d'un travail de mémoire sur "80 ans de luttes dans l'Aéronautique", de l'anniversaire des 60 ans de la Sécu en 2005. Autant d'initiatives auxquelles ont participé de nombreux militants. C'est également un lieu où étudiants et professeurs, chercheurs, consultent les archives, rencontrent des militants. Des collaborations s'installent entre professeurs d'Université et Institut sur des thèmes de travail ; soit sur les travaux de l'Institut qui ont donné lieu à publication, soit à l'initiative d'universitaires. Nos archives, permettent à de nombreux étudiants d'y puiser des thèmes de thèse ou de maîtrise.

Depuis la création de l'Institut national avec Georges Séguy, les instituts se sont multipliés dans les Régions, les départements, et aussi dans les professions. Dans notre Région, outre l'Institut régional, un Institut fonctionne, dynamique, dans le Tarn. Le souhait : que chaque département se dote d'un tel outil.



Le rayonnement de la CGT passe aussi par les Instituts d'histoire sociale.

Son organisation : Comme toute association loi 1901, l'Institut est doté de statuts. Il fonctionne avec un bureau, un Conseil d'administration élu par l'Assemblée générale annuelle. Son budget doit lui permettre de mener à bien son activité mise à disposition de toutes les organisations de la CGT, et bien au delà.

Un nouveau bulletin d'information REPÈRES d'Histoire Sociale en Midi-Pyrénées paraît chaque trimestre, porteur de la réflexion, des recherches effectuées par l'institut et ses collaborateurs. Il est mis gratuitement à disposition de tous les membres des Commissions

Exécutives de chaque Union départementale de la Région.

Les adhésions : elles sont de deux ordres, individuelles ou collectives. Aucun statut de la CGT n'impose une adhésion aux Instituts, organismes totalement autonomes, bien qu'à son service.

Un appel individuel est lancé à tous ceux qui sont intéressés par le travail de l'Institut pour y participer bien sûr, mais aussi pour adhérer. Si l'Institut, autonome, se fixe ses axes de travail, assure sa propre gestion, il n'en demeure pas moins que son existence n'a de sens qu'assumé par toute la CGT. Destinataires des informations de l'Institut, de ses travaux, les structures peuvent les utiliser pour leur propre réflexion, les mettre à disposition de leurs membres d'autant plus qu'ils peuvent être concernés.

Texte IRHS Midi-Pyrénées

Depuis la création de l'Institut national avec Georges Séguy, les instituts se sont multipliés dans les régions

Regards sur l'histoire

1936, l'année de tous les espoirs

Le 6 février 1934, les ligues factieuses tentent de renverser la république. Les factieux veulent instaurer en France un régime fasciste comme en Italie ou en Allemagne. La réaction des travailleurs est très importante, de nombreuses manifestations, tant à Paris qu'en province, font reculer les représentants de l'extrême droite, cela au prix de nombreux morts parmi les salariés-es. Les travailleurs, ont pris conscience de leur force et vont rester unis et vigilants. Des manifestations comme celle du 14 juillet



1935 le montrent. Cette unité va aboutir à de nombreux congrès de réunification syndicale tant à la base dans les entreprises qu'au niveau fédéral. Mouvement qui aboutit au congrès de réunification de Toulouse du 2 au 6 mars 1936. La CGT et la CGTU redeviennent une seule et même organisation syndicale.

Unis, les travailleurs vont faire du premier mai 1936 non férié, une grande journée de grèves et de manifestations, cela entre les deux tours des élections législatives des 26 avril et 3 mai.

Le 3 mai voit la victoire éclatante de la coalition de "Front Populaire". 375 députés, sur 610 appartiennent aux partis qui composent ce rassemblement. Léon Blum deviendra le président du conseil (premier ministre de l'époque) du gouvernement de "Front Populaire" le 4 juin 1936. Après le premier mai qui a vu près de 10 millions de grévistes, et la victoire des représentants du "Front Populaire" à l'assemblée, le patronat passe à l'offensive dans de nombreuses entreprises comme chez Latécoère à Toulouse, licenciant les "meneurs" du mouvement du premier mai.

A la mi-mai, les salariés-es de cette usine se mettent en grève. Le 28 mai toutes les boîtes de l'automobile suivent et, une première, avec occupation des entreprises pour préserver l'outil de travail. Quelques jours après, plus de 4 millions de travailleurs sont dans le mouvement. Le patronat est contraint à demander à Léon Blum de réunir leur organisation et la CGT, sous son arbitrage, à l'Hôtel Matignon. Ce qui se fera le 7 juin, 3 jours après l'investiture du nouveau gouvernement.

Cette réunion aboutira "aux accords de Matignon" ils prévoient :

- des augmentations générales des salaires (moyenne 12 %) et le relèvement important des bas salaires. La moyenne sera en réalité voisine de 30 %,
- la reconnaissance des libertés syndicales,
- les conventions collectives,



- les délégués d'ateliers.
- Par la suite le nouveau parlement légifèrera et votera un certain nombre de textes de loi, réelles avancées sociales.
- le 20 juin, c'est la loi sur les congés payés (2 semaines)
 - le 21 c'est la loi des quarante heures payées 48
 - le 24 juin c'est la loi organisant la procédure de mise en place des conventions collectives.

D'autres textes viendront rapidement compléter les dispositions de l'ensemble des lois concernant par exemple les billets à tarifs réduits, les auberges de jeunesse avec Léo Lagrange.

Dans le bilan encore, les nationalisations :

- 16 juillet 36 nationalisation partielle des industries d'armement,
- 24 juillet 36 - de la Banque de France,
- 11 août 36 - de l'aéronautique (4 mars 37 pour Toulouse)
- 16 janvier 37 - des matériels de guerre,
- 31 août 37 - création de la SNCF.

La déclaration de guerre du 3 septembre 1939 stoppe les mouvements destinés à contraindre le patronat et le gouvernement à appliquer ces acquis.

Il faudra attendre 1945, le programme du CNR pour renouer avec le progrès social

Rencontre avec...



"Je m'appelle **Yannick Lequentrec**, un nom qui sent plus l'Atlantique que la Méditerranée. Comme quoi, on se syndique à la CGT sous bien des rivages et pour bien des motifs aussi. Des conditions de vie modestes pendant l'enfance m'ont appris ma place et ma classe; j'en ai gardé l'esprit rebelle et le souci de lutter contre toutes les formes de domination. C'est pourquoi je suis syndicaliste et féministe.

Educatrice spécialisée puis, quelques années d'études plus tard, sociologue, j'ai fait mes premières armes à la CGT dans l'action sociale, à l'union départementale du Lot et comme administratrice étue à la caisse d'allocation familiale en 1983.

Conseillère économique et sociale en 1995, j'ai découvert de nouveaux horizons. Le CESR, deuxième assemblée régionale, rassemble des hommes et des femmes (très peu encore) de tous les départements de Midi-Pyrénées, désignés par les organisations socioprofessionnelles et les associations qui, par leurs avis, concourent à l'administration de la région. C'est un mandat riche et passionnant qui stimule les capacités critiques et d'analyse. Dans ce lieu privilégié de démocratie participative, de débats, de confrontation à d'autres points de vue, on doit argumenter pour faire prendre en compte des propositions syndicales qui répondent aux besoins des salarié-es et de la population de Midi-Pyrénées.

Loin de se réduire à une production de dossiers, c'est une bataille plus intéressante qui se joue ici : un travail de passeur qui n'a de sens que s'il est ancré aux différents niveaux de l'activité syndicale. Dans la phase de préparation des avis du CESR, il s'agit de recueillir et de discuter l'expérience de terrain et les analyses des syndicalistes de la région pour structurer les positions des conseillers CGT qui, en retour, leur communiquent des informations utiles à l'action revendicative. Dans la phase de restitution des avis, il s'agit de diffuser les résultats de cette réflexion collective aux différents échelons syndicaux pour qu'ils se l'approprient au profit du travail revendicatif; par exemple, l'avis "Diagnostic de l'emploi en Midi Pyrénées" peut être un outil pour renforcer le droit au travail par la sécurité sociale professionnelle, favoriser le développement d'emplois de qualité, mettre en place un statut unique du salarié qui étende aux entreprises sous traitantes les garanties des entreprises donneuses d'ordre."



Actualité de l'activité CGT



55 avis et contributions rendus depuis l'installation de la nouvelle assemblée (2001) dont 12 au cours du premier semestre 2006 : l'augmentation de l'activité au sein du CESR Midi-Pyrénées est incontestable. Ceci doit être rapproché de la montée en charge du fait régional : transfert de nouvelles compétences au Conseil Régional, mais aussi organisation régionale de certaines activités comme par exemple la santé. Cette densité est source de responsabilités nouvelles pour la CGT. Nous devons travailler plus encore le lien entre le groupe et l'organisation, réfléchir à de nouvelles méthodes, de nouveaux outils : cette page régulière dans le bulletin régional en est un.

Les conseillers CGT constituent le premier groupe de l'assemblée; cela nous permet d'être présents dans tous les groupes de travail, commissions et sections. Nous disposons, de plus, de 3 sièges au bureau du CESR dont une présidence de commission (Aménagement du territoire). La CGT constitue donc un élément incontournable lors des débats. Nous constituons très souvent le facteur "poil à gratter" dans l'élaboration des avis, ce qui ne nous empêche pas de faire émerger les orientations de la CGT. Cette reconnaissance de l'investissement de la CGT se mesure aussi au nombre d'avis pour lesquels nous avons été nommés rapporteurs (7).

Pour autant notre nombre ne suffirait pas à garantir l'expression de la CGT : nos expressions au sein du CESR sont le fruit d'un travail préalable au sein de l'organisation que ce soit au niveau territorial ou professionnel pour que la parole des salarié-es de Midi-Pyrénées soit entendue et participe à l'élaboration des politiques régionales, c'est le sens que nous donnons au terme "démocratie participative"! Un exemple : les femmes constituent 55 % de la population de Midi-Pyrénées et plus de la moitié des salarié-es. Les conseillères économiques et sociales sont, elles, au nombre de 13 sur... 113! La CGT, avec l'ensemble des conseillères, a donc proposé, et obtenu, la constitution d'un groupe de travail dont les premiers objectifs sont de réfléchir aux conditions d'exercice de notre mandat, créer les conditions d'une réelle mixité au sein de la prochaine assemblée, organiser une "Délégation aux femmes" à l'instar de celle existant en Île de France par exemple.

Assumer nos responsabilités tout en restant en permanence à la fois la voix du salarié et du syndiqué CGT de Midi-Pyrénées : c'est le sens que nous donnons à notre mandat de conseiller économique et social régional!



Les interventions de la CGT

Avis sur le diagnostic des services publics en Midi-Pyrénées

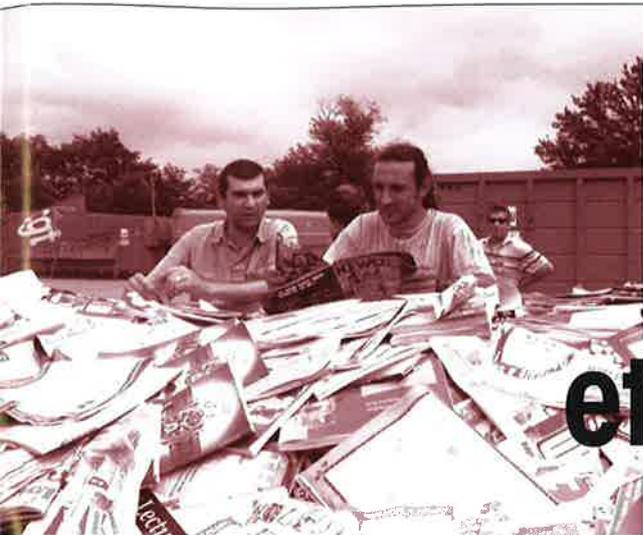
Lors de sa dernière assemblée plénière le CESR examinait son avis sur "le Diagnostic des Services Publics en Midi-Pyrénées" saisine obtenue grâce à la conviction et la ténacité de la CGT au CESR. Ce travail au-delà des auditions d'organisations de la CGT et du travail ensemble syndicats des services publics et groupe CGT, a permis de dresser un véritable constat de la situation de Midi-Pyrénées utile dans la démarche syndicale et revendicative engagée pour leur défense et leur reconquête. Lors de cette assemblée, Marie-Laurence BERTRAND au nom du groupe CGT a notamment déclaré : (extraits)

"L'intérêt et l'attachement de la CGT au service public n'étonneront personne.

- Service public au singulier, car il s'agit bien d'une manière d'envisager le rapport du citoyen au territoire sur lequel il vit.
- Services publics au pluriel, car nous sommes bien dans un contexte de marchandisation des services et de libéralisme à tous crins, dont l'objectif est de se substituer à une organisation fondée sur l'intérêt général, dans le seul but d'accroître (encore!) les profits.../... Le coût social de la désertification et de la concentration doit être mesuré au même titre que les économies réalisées selon des critères purement comptables; et il est considérable.../... Il est donc indispensable que s'instaure une réelle concertation à partir des besoins des

usagers. Un exemple : actuellement le gouvernement a mis en place une démarche de diagnostic des services publics sous la responsabilité des préfets. On pourrait légitimement penser que les restructurations ou réorganisations soient suspendues aux résultats de cette concertation; et bien non! Le TPG de Haute Garonne décide la fermeture de trésoreries, Montesquieu par exemple, alors même que les élus ont manifesté leur opposition, et que les différences de ces territoires sont établies! Il en est de même pour les bureaux de poste ou les gares.../... Cette manière de faire est exactement à l'opposé de notre conception de la concertation : les décisions doivent se prendre après un état des lieux suivi d'un diagnostic intégrant la réalité économique, démographique et sociale du territoire concerné, le tout devant être présenté et discuté avec les élus les usagers et bien sûr les personnels.../... Penser les services publics non plus à partir de l'organisation de chacun d'entre eux mais à partir du territoire, est essentiel et permettrait la mise en œuvre de la démocratie sociale appelée de nos vœux : c'est-à-dire, considérer le bassin de vie comme territoire pertinent en matière de proximité, la zone d'emplois en matière d'obligation de concertation entre opérateurs, le département pour l'exercice de la démocratie participative et enfin la région pour la planification, la prospective et l'évaluation, voilà un vrai projet, une ambition pour que les services publics répondent à l'intérêt général."





Rentrée sociale et syndicalisation

Mettre à profit les assemblées
de rentrée pour en débattre !

Nous avons fait le choix au 48^e Congrès de nous donner comme fil conducteur le renforcement et le déploiement de nos forces. Pour autant nous n'avons pas encore atteint en 2005 les 100 % de nos adhérents-es de 2004. Les éléments de connaissance à la disposition de la confédération des UD et FD permettent de dire que cet objectif peut-être dépassé. Or, la situation du placement des FNI de 2006 est préoccupante avec 433 549 FNI recensés (au 28 août) nous accusons un retard important sur 2005 de date à date et qui se creuse. *"Quelles dispositions prendre en cette rentrée pour proposer aux salariés de s'organiser dans et avec la CGT? La demande d'ouverture de NAO dans les*

entreprises pour négocier les hausses de salaires ou la demande de revalorisation des salaires des fonctionnaires, des pensions des retraités, des indemnités de chômage, la bataille contre la précarité de l'emploi, pour l'amélioration des conditions de travail et de vie, pour de vrais emplois devrait nous donner des milliers d'occasions pour les solliciter. Quelles interpellations des salariés sur la place réservée aujourd'hui aux organisations? Dans le même mouvement, l'organisation - au sens propre - de nos forces doit connaître une accélération. Mettre en capacité tous nos syndiqués de se saisir des enjeux passe par leur information, leur formation, leur consultation, leur mobilisation. Dès à pré-

sent, lors des multiples assemblées générales de rentrée avec les responsables syndicaux, il nous faut être attentifs à prendre toutes les dispositions pour que les syndiqués soient réunis, informés et puissent débattre."

Se préoccuper de notre organisation doit être une des priorités de l'ensemble des organisations de la CGT, elle conditionne le niveau et le ton de la riposte que nous voulons engager sur nos revendications. Mettons à profit les assemblées de rentrée pour poser cette question en grand!

**extraits du rapport d'ouverture de G.LOVERA,
Secrétaire Confédérale
le 31 août 2006*



Une nouvelle dirigeante Confédérale

Née en 1961 à Marseille **Michèle CHAY** vit à Toulouse depuis plus de 25 ans, elle est mère de deux grands garçons de 20 et 17 ans.

Elle commence à militer à la CGT en 1991 à l'époque elle était vendeuse chaussures au Magasin BALLY. Après plusieurs restructurations et délocalisations de la production française, le groupe est passé de 130 magasins à 7 en France. C'est dans cette bataille contre les cessions et les délocalisations que Michèle a pris ses premières responsabilités syndicales, d'abord élue au CE puis secrétaire de celui-ci. Cette mobilisation est mar-

quée par une puissante manifestation, à Paris, en 1996 qui a rassemblé plus de 600 personnes et dont elle garde encore un souvenir vivace. Il s'agissait d'une première pour le personnel de vente qui travaillait dans des magasins de chaussures de luxe avec des directions très paternalistes.

Pas facile de militer et de concilier vie familiale pour une femme avec deux enfants. Travail à temps partiel imposé, travail le dimanche, bas salaire et atteinte à la dignité quand le chiffre d'affaire n'est pas suffisant, tout cela l'a révolté. Ses convictions sont bien ancrées et elle sait que seule dans son coin on ne peut pas changer les choses.

Elle prendra des responsabilités au

niveau local tant au sein de sa profession que de l'union départementale de la Haute-Garonne dont elle sera membre de la CE puis du bureau jusqu'au dernier congrès (2006). En 1999 elle est élue à la Commission exécutive de la Fédération Commerce et services, et ensuite à la direction Fédérale,

Aujourd'hui elle en anime le Pôle International. Membre du Conseil économique et social depuis... et syndiquée au syndicat de la chaussure de Paris, elle consacre son temps à ses responsabilités nationales bien qu'habitante toujours en Haute-Garonne.

Elle vient d'être élue à la CE Confédérale au 48^e en congrès.

Institut Régional du Travail

quel renouveau du syndicalisme



C'est aussi la rentrée universitaire pour les militants-es candidats-es pour les formations que propose le Comité Régional dans le cadre de l'Institut Régional du Travail.

Les dirigeants d'UD et les responsables régionaux de professions avaient choisi de faire leur entrée universitaire très tôt puisque 22 d'entre eux participaient à la session des 28 et 29 août organisée par le Comité Régional sur le thème "QUEL RENOUVEAU DU SYNDICALISME". Lors de cette session ils ont pu bénéficier des apports d'universitaire et de chercheur de renom. En effet **Jean-Marie PERNOT** chercheur à l'IRES* animait le thème de La CGT :

- permanences et changements, traditions et adaptations : des origines aux années 1990
- permanences et changements, traditions et adaptations : vers un nouveau cours

René MOURIAUX, politologue animait le thème sur le Syndicalisme français :

- Cadres d'analyse et prolégomènes du syndicalisme français (1789-1914)
- Le syndicalisme du XX^e siècle et les prémices du XXI^e siècle.

Une session particulièrement riche et d'une intense qualité d'autant plus que l'ensemble de la thématique était très en prise avec notre actualité syndicale, celle du 48^e Congrès. Aucune des questions qui traversent l'évolution de notre syndicalisme, celles des transformations urgentes à opérer, n'ont été évacuées. Bien au contraire et les apports théoriques à la fois historiques et sociologiques ont permis sans doute de mieux comprendre l'enjeu des défis posés à notre organisation syndicale, aujourd'hui. De manière unanime tous les participants-
es ont exprimé une satisfaction générale pour cette formation, rendue possible par Y. Lequentrec qui en a assuré l'organisation et l'animation. Une expérience riche et fructueuse à renouveler.

CALENDRIER DES FORMATIONS DU DERNIER SEMESTRE :

3 et 4 octobre : le syndicat face au défi de l'égalité professionnelle (session intersyndicale)

s'adresse aux militantes et militants des entreprises mais aussi aux dirigeants et dirigeantes d'organisations professionnelles et interprofessionnelles locales départementales ou régionales ayant en charge ou non d'animer l'activité revendicative visant une appropriation des enjeux de l'égalité au service de la démarche revendicative et de l'intervention syndicale sur les questions qui préoccupent les femmes salariées. (vous inscrire avant le 20 septembre au secrétariat régional)

Programme et intervenants-es :

Mardi 3 octobre 2006

- Inégalités professionnelles : état des lieux par Milka METSO Sociologue-Université Toulouse II
- Politiques familiales et inégalités professionnelles par Jacqueline MARTIN Économiste - Université Toulouse II

Mercredi 4 octobre 2006

- Place des femmes dans les organisations syndicales Yannick LE QUENTREC Sociologue Université Toulouse II
- Dispositifs législatifs et freins à l'égalité professionnelle Nicky LE FEUVRE Sociologue Université Toulouse II

25 et 26 septembre session "VAE"

30 novembre et 1^{er} décembre : 2^e session "SANTÉ TRAVAIL"

Le programme 2007 est en cours d'élaboration n'hésitez pas à faire connaître vos besoins et suggestions.

* IRES : Institut Recherche et Études Syndicales



Réunions de rentrée

- UD 09 : CE élargie aux syndicats le 7 septembre,
- UD 12 : CE 6 septembre,
- UD 31 : AG des militants-es le 5 septembre et CE le 12 septembre,
- UD 32 : CE 5 septembre,
- UD 46 : assemblée de militants-es 7 septembre,
- UD 65 : 19 septembre,
- UD 81 : CE 4 septembre,
- UD 82 : CE 7 septembre

Tarn et Garonne 21 septembre

La rentrée dans le département sera marquée par un rassemblement pour l'emploi stable et statutaire dans la fonction publique et dans le secteur privé le 21 septembre à 18h devant la préfecture de Montauban, pour dénoncer la politique de suppressions d'emplois et les licenciements qui ont eu lieu dans plusieurs entreprises du département.

CSI ANDORRE

À la suite de son Comité directeur du mois de juillet en Andorre, le CSI PYREMED a organisé un séminaire sur le développement du syndicalisme dans la principauté au moment où le gouvernement soumet une première loi syndicale aux syndicats. Les organisations syndicales présentes, la CGT Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, tout en soulignant cette avancée pour le syndicalisme andorran ont vivement critiqué le contenu de la loi qui ne donne aucun moyen, ni droit et mais affiche une volonté de limiter la reconnaissance du syndicalisme dans les entreprises. *(à suivre)*

midi-pyrénées

la
cgt

comité régional